

3.7 Préconisations d'implantation

Dans le paysage des aires éloignées et rapprochées, les perceptions depuis les lieux de vie sont peu importantes en raison d'un contexte boisé bien développé. C'est à l'échelle immédiate que des sensibilités fortes sont identifiées, en particulier depuis les hameaux situés de part et d'autre de la ZIP (à l'ouest et à l'est). Ces perceptions doivent donc être prises en compte dans le choix de l'implantation. Les perceptions fournies par les axes routiers qui longent et traversent la ZIP ouest sont également importantes pour le choix de l'implantation. Il s'agit cependant dans ce cas de perceptions dynamiques.

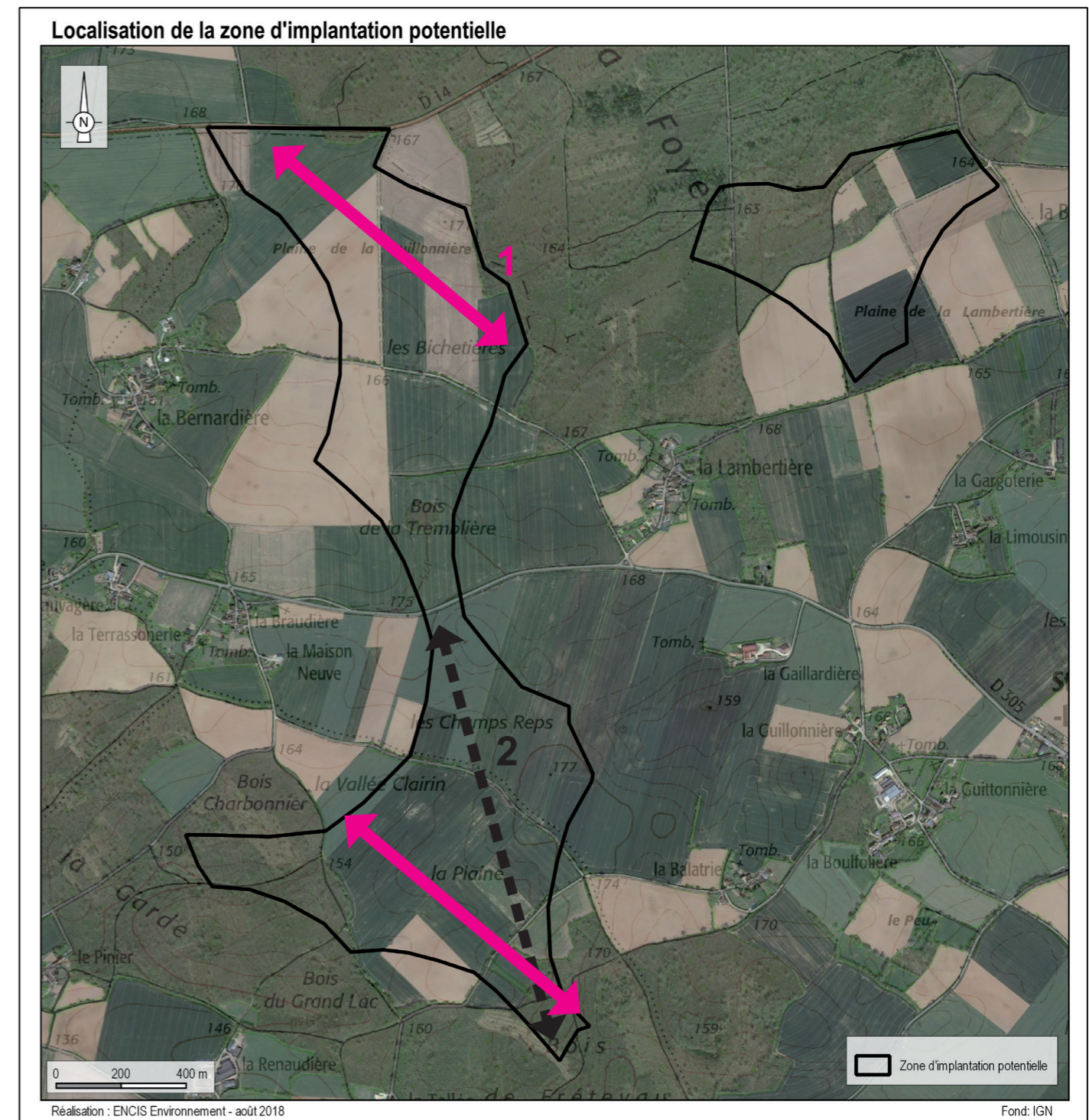
La ligne de force principale, même si elle est peu marquée sur site, est celle de l'anticlinal de Melle orienté selon un axe nord-ouest / sud-est. Il est donc préconisé une implantation suivant approximativement cet axe, tout en garantissant un recul minimum vis-à-vis des principales zones de perceptions sensibles.

La structure générale du parc devra être clairement identifiable. Il est préférable d'éviter une implantation en bouquet et de privilégier plutôt une implantation géométrique, facilement lisible pour un observateur à toutes les échelles du paysage (vues immédiates, rapprochées et lointaines). Il est donc préconisé une **implantation linéaire selon un axe nord-ouest / sud-est**.

Les chemins agricoles qui traversent les deux parties de la ZIP sont également des éléments structurants à cette échelle. Il peuvent être envisagés pour être utilisés comme chemins de desserte pour l'aménagement et l'exploitation d'un parc éolien sur ce site. Cependant, il s'agit de chemins empruntés par des itinéraires de petite randonnée, et il est important de respecter leur caractère rural. Pour cela, il est préconisé de maintenir autant que possible les fossés, les bas-côtés, ainsi que la bande centrale en herbe. Les haies qui subsistent et accompagnent une partie du parcours sont également des éléments de paysage importants dans ce caractère champêtre des chemins. Il est donc important de limiter au maximum les coupes dans ces haies, et il peut être envisagé de replanter ou de densifier ponctuellement pour les pérenniser.

Dans ce cadre champêtre, les aménagements annexes devront rester discrets. Les teintes choisies pour les postes de livraisons devront être en adéquation avec les matériaux locaux (teinte ocre des terres labourées en hiver, couleurs beige de la pierre et des enduits du bâti local, importance du bois).

Concernant les sensibilités paysagères et patrimoniales identifiées, aucune zone n'est à considérer comme défavorable. Cependant, les lieux de vie proches, qui présentent les sensibilités les plus importantes, sont plus nombreux à proximité de la zone est de la ZIP. La configuration de la ZIP en deux parties peut générer des phénomènes d'encerclement pour certains lieux de vie comme La Lambertière, la Gaillardière, la Limousinière, La Guittonnière... Il peut donc être envisagé, afin de limiter les impacts sur ces lieux de vie, de **concentrer les éoliennes dans la zone ouest de la ZIP** (d'autant que les deux parties de la ZIP sont séparées par une partie du boisement de la Foye). Les perceptions depuis les habitations de la Lambertières peuvent également être limitées en restant au nord du chemin et ainsi en profitant du masque créé par le bois de la Foye. Une implantation en une seule ligne située exclusivement au sud de la D14 permettrait également de limiter les impacts sur ces habitations (suggestion d'implantation n°2 ci-contre).



Carte 31 : Proposition d'une orientation d'implantation.